



# BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : [www.commune-faramans.fr](http://www.commune-faramans.fr)

## Conseil municipal du 01 avril 2021

### 1. Budgets pour l'année 2021 :

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les budgets suivants :

- Assainissement :

→ *Exploitation* : équilibré en recettes et dépenses à 348 380 €.

→ *Investissement* : équilibré en recettes et dépenses à 350 516 €.

- Commune :

→ *Fonctionnement* : équilibré en recettes et dépenses à 738 992 €.

→ *Investissement* : équilibré en recettes et dépenses à 823 349 €.

### 2. Taux d'imposition pour 2021 :

#### Information préliminaire :

À partir de cette année, compte tenu de la suppression en cours de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est transférée aux communes sur la base du taux appliqué en 2020. Aussi, le taux de référence 2021 de la TFPB correspond au taux 2020 de la commune (7,87 %) majoré du taux départemental 2020 (13,97 %), soit un taux global de 21,84 %. Dès lors, le département ne percevra plus de TFPB.

Cette modification de la répartition de la TFPB n'entraîne pas de hausse de celle-ci, le conseil municipal ayant décidé de ne pas modifier les taux d'imposition pour 2021.

#### Les taux d'imposition des taxes locales pour 2021 s'établissent donc ainsi :

→ Taxe foncière bâti : **21,84 %** (7,87 % de part communale + 13,97 % de part départementale en 2020) ;

→ Taxe foncière non bâti : **42,84 %** (42,84 % en 2020).

### 3. Écoles :

Un conseil d'école s'est tenu le 04 mars 2021 en visioconférence.

- Évolution des effectifs du RPI :

À la rentrée prochaine, 19 enfants auront quitté les CM2 pour rejoindre le collège. 27 jeunes enfants entreront en petite section.

- **Une classe supplémentaire :**

L'académie de Lyon s'est prononcée pour l'ouverture d'une septième classe sur le RPI. Celle-ci sera construite à Faramans.

Le permis de construire est déposé et en cours d'instruction.

#### **4. Syndicat Intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain :**

- **Conseil syndical :**

Le dernier conseil syndical du SIEA s'est tenu le 18 mars dernier à *Ainterexpo*.

À l'ordre du jour notamment, le vote des comptes administratifs 2020, des comptes de gestion 2020 et des budgets 2021.

- **Point déploiement fibre au 18 mars 2021 :**

À cette date, on comptait 60 218 abonnés. Le taux de pénétration s'est établi à 47 % (nombre d'abonnement effectués sur le nombre de clients éligibles) et le taux de couverture est de 41 % (nombre de clients éligibles sur le nombre total à raccorder).

- **Un nouvel opérateur en 2021 :**

Le SIEA et *Bouygues Telecom* ont signé un protocole d'accord pour l'accès de cet opérateur au réseau fibre optique au cours de l'année 2021.

Vous pouvez télécharger les documents relatifs aux réunions du syndicat sur son site (onglet "Ressources") : <https://www.siea.fr/>.

#### **5. Syndicat des eaux :**

Les budgets 2021 ont été votés. Les travaux prévus sur les réseaux d'eau (à Faramans entre autres) sont conditionnés au versement à venir des subventions nécessaires par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

#### **6. Informations diverses :**

- **Personnel mairie :**

M. Thomas PLANCHON a été recruté pour assurer le poste vacant d'agent technique.

- **Sécurité :**

Il est rappelé aux parents qu'ils doivent veiller à ce que leurs enfants n'escaladent pas les parois et piliers des halles ainsi que les équipements du terrain de football. En cas d'accident, leur responsabilité est engagée.

- **Nettoyage de printemps :**

**La Municipalité et la Société de Chasse remercient chaleureusement les enseignants de Faramans et les nombreux enfants du RPI qui ont participé au nettoyage de printemps.**